

Abus de bouygues pour frais de resiliation

Par karine, le 05/06/2009 à 16:21

Bonjour,

mon contrat de travail (c.a.e) c'est terminé en decembre. j'ai voulu rompre mon contrat chez bouygues telecom qui dans mon cas de figure ne devait pas me demandé de frais puisque Bouygues me l'avait bien confirmer. On ma demandé dans un premier temps un solde tout compte de 98,23€ que j'ai payé. ils ont voulu me remettre la ligne en marche et j'ai refusé. maintenant on me demande 337,28€ encore de solde de tout compte, que dois-je faire?

Par carolada, le 22/03/2010 à 20:14

http://www.edcom.fr/aide-internet-resiliation.html très efficace mode d emploi ses se que j ai fait http://www.commentcamarche.net/faq/4721-lettre-type-pour-fai-resiliation-pour-dysfonctionnement ce site pour des lettre type pour résiliation , ils n auront pas votre peau il n on pas eu la mienne parsqu ils avaient tord bon courage je ne suis pas avocate , seulement mon experience

Par carolada, le 22/03/2010 à 20:15

http://www.edcom.fr/aide-internet-resiliation.html très efficace mode d emploi ses se que j ai fait http://www.commentcamarche.net/faq/4721-lettre-type-pour-fai-resiliation-pour-dysfonctionnement ce site pour des lettre type pour résiliation , ils n auront pas votre peau il n on pas eu la mienne parsqu ils avaient tord bon courage je ne suis pas avocate , seulement mon experience